



# ANALYSE DES RUPTURES

*DU 01/09/2019 AU 31/08/2020*

Les effectifs de 2019 à 2020 sont de 399 inscrits.

- 67 apprenti.e.s ont connu une rupture de contrat durant l'année étudiée. Le taux de rupture brut est de 16,8% (ne tient pas compte du nombre de jours pendant lesquels l'apprenti.e est resté.e sans contrat).

- 332 apprenti.e.s ont suivi un parcours sans rupture soit 83,2%.

- 30 ont signé un nouveau contrat. Donc au total 362 inscrits ont été apprentis du début à la fin de la formation soit 90,7% des inscrits. La signature de ce nouveau contrat est le plus souvent le résultat d'un accompagnement de notre chargé de relation entreprise avec le postulant.

Sur les 37 restants 4 ont fini leur formation et obtenu leur diplôme la durée de présence en entreprise avant rupture étant suffisante pour valider leur parcours.

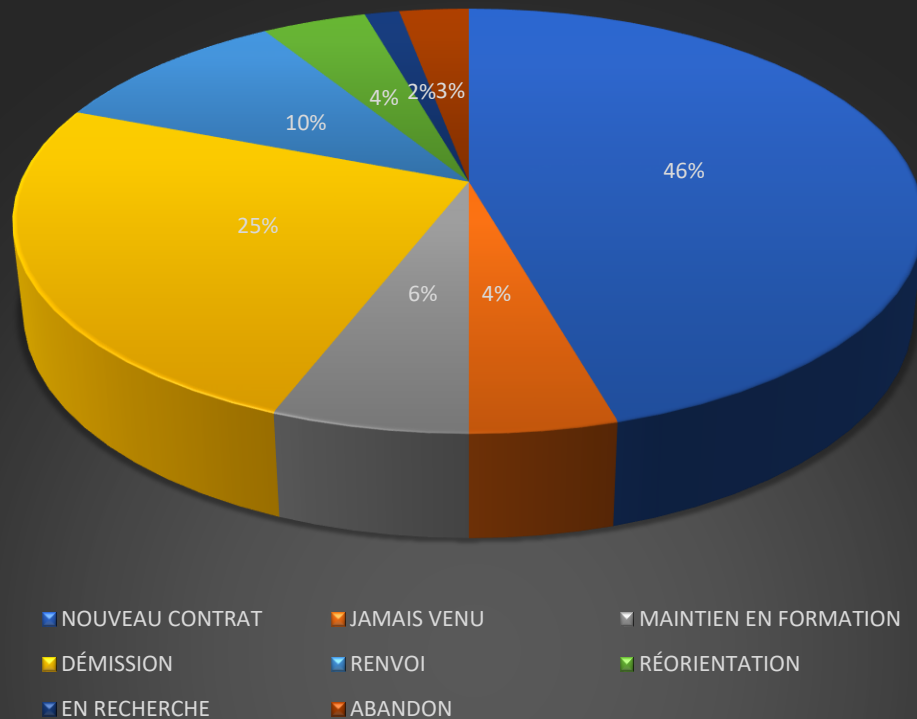
Sur les 33 autres situations :

- 6 ne se sont jamais présentés à l'École (inscriptions multiples et départ probable vers un autre CFA)

- 7 ont été renvoyés du CFA pour absentéisme significatif.

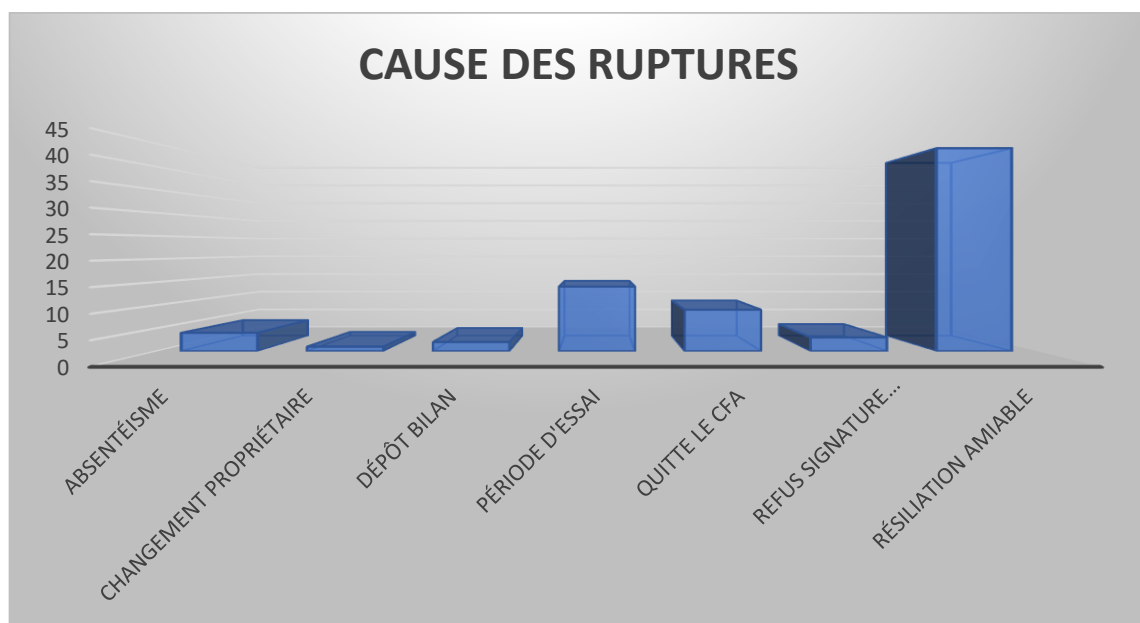
- 20 candidats se sont rendu compte que la formation ne leur convenait pas (le plus souvent pour des raisons financières) et ont démissionné dont 4 nous ont indiqué qu'ils avaient effectivement opté pour une réorientation.

## DONNÉES



**La rupture est le plus souvent le résultat d'une résiliation amiable.**

## CAUSE DES RUPTURES



45,5 % des apprenti.e.s ayant quitté le CFA avant terme étaient titulaires d'un diplôme de :

- niveau 3 : 10
- niveau 4 : 3
- niveau 5 : 1